

découvrir les Droits de l'Enfant en classe

Annie DELAROCHELAMBERT :

Dans ma classe, la découverte et la réflexion au sujet des **Droits de l'Homme** et plus particulièrement des **Droits de l'Enfant**, sont intimement liées à la vie de la classe ainsi qu'aux événements se produisant dans le monde et aux informations rapportées par les élèves, qui l'alimentent régulièrement et l'enrichissent.

Après la présentation, par des élèves de la classe, de plusieurs articles de presse sur le travail des enfants à travers le monde et les dégâts des mines anti-personnel, nous avons ouvert un dossier sur la vie des enfants dans le monde.

Dans le même temps, des lettres d'information au sujet de l'**Opération BRIKKADO** organisée par l'**UNICEF** sont arrivées en classe.

Au cours d'une séance de Conseil, les élèves, sensibilisés par les discussions et les lectures que nous avons déjà faites, ont unanimement décidé d'y participer et ont organisé la vente de rouleaux de papier cadeau pour toute l'école au profit exclusif de l'**UNICEF**.

Je leur ai de plus proposé, dans le cadre d'un atelier de lecture documentaire, la lecture de différents documents sur l'**UNICEF** et sur les actions de cette organisation. J'ai élaboré un questionnaire permettant de guider leurs recherches. Cette action nous a également amenés à approfondir les notions de climat, de ressources agricoles et économiques, de pays en voie de développement et de pays industrialisés, de natalité, de niveau de vie et de scolarisation, qui conditionnent la vie des enfants dans le monde.

Les élèves ont aussi pu prendre connaissance des articles de la **Convention Internatio-**

nale des Droits de l'Enfant. Un travail progressif de découverte de la notion de Droit de l'Enfant avait été entrepris dès le début de l'année par l'élaboration de règles de vie pour la classe et la prise de conscience, au niveau de la classe, des droits et des devoirs de chacun. Les élèves ont été amenés à réfléchir à ce qui est indispensable et essentiel dans leur vie d'enfant et dans la vie de tous les enfants, à l'écrire avec leurs mots, à le dessiner. Ils ont progressivement construit le concept d'**universalité des Droits**. L'aboutissement de cette étape de notre travail a été la lecture de la Déclaration, puis de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Cette première approche des Droits de l'Enfant s'est poursuivie par l'exploitation de la **mallette pédagogique "Éducation à la Paix" du MAN** (1). Mes élèves ont découvert et lu avec plaisir les livres qu'elle propose, parmi lesquels bon nombre d'albums mais également des romans, des bandes dessinées et des ouvrages documentaires. Ils ont discuté et réfléchi en groupe puis écrit individuellement des textes au sujet des livres qu'ils avaient lus. Ils se sont ensuite retrouvés en groupes de trois ou quatre pour mettre en commun ce qu'ils avaient compris et retenu au sujet des différentes notions abordées à travers ces livres :

- les différentes formes de violence
- le Tiers-monde
- la guerre
- le respect des différences
- la résolution des conflits
- l'amitié, la solidarité, la coopération
- la paix

Cette phase d'écriture, de dessin et de travail de groupe, a débouché sur la réalisation d'un album

et la présentation de multiples petits exposés.

Parallèlement, à l'occasion de la découverte et de la visite du Centre International d'Initiation aux Droits de l'Homme de Sélestat (2) et de son exposition consacrée aux Droits de l'Enfant, j'ai acheté le jeu "JEUNES À VOS DROITS", créé par ce Centre (3). Dès le lendemain, je l'ai apporté en classe et présenté à mes élèves.

Le jeu "JEUNES À VOS DROITS"

Dans un premier temps, je leur ai distribué les 24 cartes numérotées, "cartes situations". Chacune d'elles représente, côté recto une lettre de l'alphabet stylisée, mettant en scène un enfant, ou des objets en rapport avec le monde de l'enfant (par exemple un enfant assis seul entre deux maisons pour la lettre U, une fillette assise sous un arbre et lisant un livre pour la lettre T, ...) et propose, côté verso, un court texte évoquant une situation vécue par un enfant ; par exemple :

Je m'appelle Sophie,
j'ai 8 ans.
Je ne vais pas à l'école
car je dois garder
mon petit frère
et ma petite soeur.

deux exemples de "cartes situations"

Mes parents sont divorcés,
ma mère a obtenu ma garde.
Mais mon beau-père
me frappe et
mon père dit que ça
ne le regarde plus.

J'ai invité les enfants à présenter, lire et commenter tour à tour l'image et le texte de leur carte. Une discussion s'est immédiatement amorcée au sujet des situations évoquées, ce qui constitue un des objectifs de ce jeu. Puis nous avons, de la même manière, découvert et commenté les "cartes-questions", qui font elles aussi appel à la connaissance des articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. J'ai ainsi pu leur expliquer qu'à chaque étape de ce jeu les joueurs seront amenés à discuter, à justifier leurs arguments en s'appuyant sur les articles de cette Convention.

Au cours d'une autre séance, nous avons découvert le plateau de jeu, qui s'apparente fortement à celui d'un jeu de l'oie, ainsi que la règle du jeu. Puis un premier groupe d'enfants a été choisi

pour y jouer, avec pour mission d'apprendre et d'expliquer les règles du jeu aux autres enfants de la classe.

Par la suite, les enfants ont pu y jouer par groupe de six, deux fois par semaine, au cours des ateliers de lecture.

Malika, la petite soeur
de Jenny et de
François,
a 3 ans et n'est pas
en bonne santé.
Ses parents ne vont
pas consulter le médecin:
ils disent que c'est
trop cher.

Que leur dirais-tu?
Dans le doute
lis l'article 24 § 1

deux exemples de "cartes questions"

Les parents de Gaël
veulent divorcer. Ils ne
sont pas d'accord:
chacun veut avoir Gaël
pour soi.
Gaël a l'âge
de donner son avis.

En a-t-il le droit?
(voir article 12)

Au bout de deux mois, j'ai proposé à mes élèves un questionnaire portant sur les différents aspects de ce jeu.

Voici quelques réponses aux questions posées :

Quel est le but de ce jeu ?

- Le but et l'intérêt de ce jeu sont de nous faire réfléchir et nous faire prendre conscience qu'on n'agit pas toujours comme il le faudrait avec les autres. (Estelle)

- Le but de ce jeu est d'apprendre à connaître nos droits. nous tirons des cartes et nous devons trouver l'article qui correspond et y réfléchir. (Ophélie)

- Le but de ce jeu est d'apprendre ce que les enfants vivent dans le monde. Ce jeu nous montre les pro-

blèmes vécus par les enfants et nous apprend à connaître nos droits. *(Marlène)*

- Pourquoi ce jeu a-t-il été créé ? Pour faciliter la connaissance des Droits de l'Enfant par les enfants eux-mêmes. Lire des règles, des lois, ce n'est pas marrant, mais en jouant ça devient intéressant. *(Elodie)*

- Le but du jeu n'est pas de gagner mais d'avoir compris -après avoir joué- le sens du jeu, tout ce qu'il explique ou ce qu'il exprime. *(Virginie)*

- Le but, pour le joueur, est d'atteindre le premier la case 25, mais l'intérêt de ce jeu est de nous apprendre les Droits de l'Enfant et ce que les adultes ne doivent pas faire vis-à-vis d'un enfant. *(Florian)*

Ce jeu est-il difficile, facile ? Pourquoi ?

- Ce jeu est assez facile car il ressemble au *jeu de l'oie*. *(Léa)*

- Cela a été simple d'y jouer car on avait déjà travaillé sur ces sujets. *(Xavier)*

- Ce jeu est assez difficile parce qu'on est obligé de connaître, de rechercher ou de lire les droits des enfants, de donner son avis sur la situation proposée, et de l'expliquer. Il faut réfléchir. Il ne suffit pas de lancer les dés et de pousser le pion. *(Florian)*

Que penses-tu des cartes, du plateau ?

- Il est très bien fait. Les couleurs sont très douces. *(Chloé)*

- Je pense que c'est bien que les décorations des cartes et du plateau nous donnent envie de nous intéresser au jeu car elles nous touchent. *(Léa)*

- Le plateau est très bien fait. Il y a des cases que je n'ai jamais vues dans d'autres jeux. *(Virginie)*

- Le plateau est réussi : la mer et les dauphins représentent le bonheur, et les gouffres, la méchanceté et le malheur, ce qui est pareil pour moi. *(Florian)*

- Les cartes sont intéressantes : les unes m'apprennent des choses (par exemple sur le nucléaire et l'accident de Tchernobyl) et les autres me font réfléchir (par exemple, qu'est-ce que je peux faire si je me rends compte qu'un enfant est toujours seul pendant la récréation ?) *(Florian)*

- Les cartes montrent la vérité. Elles représentent des situations vraies et elles sont en même temps très belles et même très poétiques. *(Kamel)*

- Ce sont surtout les cartes-questions qui m'ont plu car j'aime rechercher les réponses et les solutions qui permettent d'améliorer la vie des enfants. Je trouve même qu'il n'y a pas assez de questions. *(Marlène)*

Qu'est-ce qui t'a plu ou déplu ? Pourquoi ?

- Ce qui m'a plu dans ce jeu, ce sont les illustrations des cartes, car elles représentent des lettres ou des personnages dans différentes situations, et elles ai-

dent à comprendre et à apprécier ce jeu. *(Léa)*

- Ça m'a plu de devoir répondre à des questions et de devoir chercher des réponses. *(Xavier)*

- Ce qui m'a plu, c'est qu'on ait inventé un jeu qui permette de parler des problèmes et des malheurs des enfants car on n'en parle pas assez. *(Stéphanie)*

- Pour moi ce jeu est un peu difficile car il faut répondre à des questions et lire de longs articles de loi. *(Julien)*

- Ce qui m'a déplu, c'est que j'ai appris qu'il y a des enfants qui reviennent de l'école le soir et doivent attendre leurs parents sur le trottoir, sans pouvoir rentrer dans leur maison. Ça c'est terrible. *(Julien)*

- J'ai compris que même si je me fais gronder, j'ai de la chance de ne pas me faire battre. *(Chloé)*

- Cela me déplaît de savoir que des enfants de mon âge sont maltraités. *(Chloé)*

- Ce qui m'a plu, c'est que pour répondre aux questions, il faut chercher et réfléchir ou même discuter ensemble. *(Jérémy)*

Qu'as-tu appris ?

- J'ai appris que la vie est difficile pour certains enfants et j'ai compris qu'il ne faut pas mettre à l'écart les enfants qui sont différents de nous. *(Léa)*

- J'ai appris qu'il y a beaucoup d'enfants vivant en France qui ont des problèmes. *(Xavier)*

- J'ai réalisé qu'il y a des enfants qui vivent dans la misère ou qui sont très malheureux. *(Christel)*

- J'ai compris que certaines choses qu'on fait vivre aux enfants sont inacceptables. *(Virginie)*

- Ce jeu est à la fois intéressant et instructif. J'ai appris que tous les enfants n'ont pas la même chance que moi. *(Florian)*

- J'ai appris qu'il y a des enfants qui voudraient certainement être à ma place. *(Julien)*

- Ce jeu nous apprend que grands et petits doivent se respecter et respecter certaines lois. *(Kamel)*

- J'ai appris que les parents et les autres adultes n'ont pas le droit de battre les enfants. *(Cédric)*

- J'ai bien compris et appris les lois mais j'ai aussi appris que certains enfants vivent des choses pires que celles que j'imaginai. *(Chloé)*

- J'ai appris qu'il ne faut pas rire des autres et j'ai compris qu'on peut essayer d'aider les enfants qui sont tristes et défavorisés et que c'est plus facile si on connaît les Droits de l'Enfant. *(Jérémy)*

Que penses-tu de ce jeu ?

- Je pense que les gens qui ont conçu ce jeu ont bien fait car en jouant on apprend à mieux connaître les Droits de l'enfant qu'en lisant un livre. *(Ophélie)*

- Je pense que ce jeu est très bien pour éduquer les jeunes et leur permettre d'apprendre leurs droits en jouant. *(Julien)*

- Ce jeu permet d'apprendre à vraiment se respecter et de comprendre ce que ça veut dire grâce aux différents exemples. Il nous fait réfléchir et nous apprend

à ne pas être racistes. (Emilie G.)

- J'aime beaucoup ce jeu et j'espère qu'il incitera les parents qui y joueront à avoir confiance en leur enfant et qu'ils sauront que les enfants ont des droits.

(Chloé)

- Ce jeu nous permet de comprendre que la vie n'est pas la même pour tous les enfants. Certains enfants sont bien aimés et aidés par leurs parents et d'autres non. (Christel)

Annie DELAROCHELAMBERT
Ottmarsheim, Haut-Rhin
le 2 mars 1998

(1)

MAN, Mouvement pour une Alternative Non-violente. Le groupe haut-rhinois du MAN a constitué une **mallette pédagogique, "Éducation à la Paix"**, contenant de nombreux documents (albums, livres,...) sur les thèmes tels que l'amitié, les différences entre les gens, les conflits, la violence, la guerre, la paix.

Pour tous renseignements, ou pour emprunter la mallette, s'adresser à Claudine Braun 34, rue de la gare 68500 Merxheim.

(2)

Le **Centre International d'Initiation aux Droits de l'Homme** : un lieu pour réfléchir, informer, éduquer, promouvoir. Voir présentation dans CPE n°286-287, février-mars 1998, page 4.

(3)

"**Jeunes à vos droits**" est un jeu de coopération pour les 10 à 16 ans (2 à 6 joueurs).

Son objectif : "

Permettre de découvrir ensemble la Convention Internationale des Droits de l'Enfant par un jeu de questions, réflexions et réponses, touchant 18 des 54 articles"

Ce jeu peut s'acheter ou être commandé au

Centre International d'Initiation aux Droits de l'Homme

1 rue Froehlich à Sélestat (Bas-Rhin)

adresse postale B.P. 67604 Sélestat

Tél/Fax : 03.88.92.94.72

Prix : 220,00 F

Mélody, Merxheim, Haut-Rhin :

L'ANNEAU

Pour les fiançailles d'amour
Des peuples redevenus frères
Les hommes construiront un jour
Par-dessus continents et mers
Par-dessus rives et rivières
Un pont sans arches ni piliers
Un pont qui tiendra dans les airs
Sans aide aucune à rien lié
Comme un grand arc-en-ciel de pierre
Qui fera le tour de la terre.

Marcel BÉALU

TU ME GRONDES

parce que j'ai les doigts
de toutes les couleurs
noir-polar
ou jaune-sable des squares
parfois blanc-banquise
ou rouge-révolution
et même bleu-contusion
Tu me grondes
et tu te trompes
mes doigts je les ai trempés
dans l'amitié
des mains
des enfants
du quartier
des enfants
du monde entier

Joël SADELER

Ces deux textes sont extraits de l'album "La cour couleurs" présenté dans ce numéro.

